

Vols de ruches...

Le vol de ruche n'est plus un fait rarissime... les moyens de s'en protéger sont bien minces.

Les gendarmes ou les policiers à qui ont va déclarer un vol de ruche(s) ne vont pas se lancer dans une enquête, à moins que ce soit un vol de dizaines de ruches !

Bien souvent, lorsque l'on parle autour de soi de vols de ruches, la plupart des personnes tombent des nues en découvrant à quel point ce type de vol se multiplie... L'apiculture, ce n'est pas le monde merveilleux de Maya l'abeille, ni celui des Bisounours...

Que faire pour se protéger des voleurs ?

Sur la liste de diffusion du REPPI, plusieurs idées ont été émises:

1. Marquer son Napi sur chaque ruche de façon bien visible...
2. Marquer au fer ou graver un "logo" personnel, ainsi si la ruche est repeinte, la marque reste visible, à ce sujet, on peut visiter cette page :
<http://www.abeille-provencale.net/spip.php?page72>
3. Certains essaient de trouver une solution plus sophistiquée faisant appel à l'électronique...
4. Et pourquoi pas une alarme sonore comme pour la protection des habitations, voire même un appareil photo qui se déclenche au moindre mouvement ? Visitez cette page :
<https://mesruches.wordpress.com/2013/10/11/bricolage-pas-cher-alarme-antivol-pour-ruche-5e/>.
5. Pensez à photographier vos ruches de temps à autres, une photo pourrait permettre à l'un ou l'autre de les reconnaître au hasard d'une balade apicole... ou autre.

Vous avez d'autres idées...

... laissez un commentaires au bas de cette page... Il pourra éventuellement compléter cette page.

[contact-form-7 404 "Not Found"]